

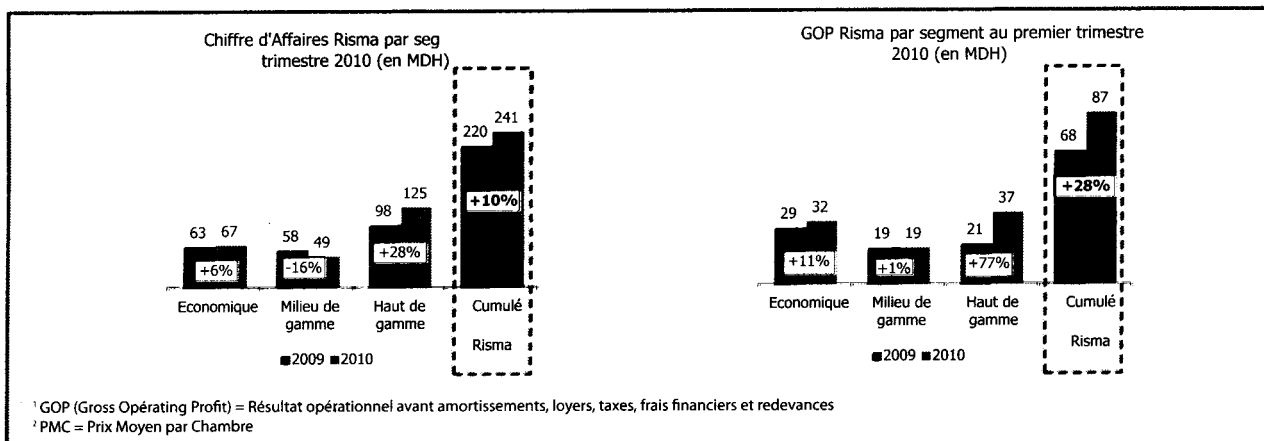
Premiers résultats 2010 : CA : +10%, GOP : +28% au premier trimestre

Au premier trimestre 2010, Risma réalise un chiffre d'affaires de 241 MDH en hausse de 10% par rapport à 2009. Le GOP¹ ressort à 87 MDH en hausse de 28%.

En effet, Risma bénéficie du redémarrage progressif de l'activité touristique à l'échelle nationale avec des arrivées et des nuitées en hausse respectivement de +16% et de +8%.

Par ailleurs, la progression des résultats opérationnels de Risma s'explique par :

- la contribution du Sofitel Rabat Jardin des Roses aux résultats depuis sa réouverture en novembre 2009 : 28 MDH de CA réalisés sur le premier trimestre 2010 avec un PMC² de 2.541 Dh TTC vs 1.840 Dh TTC en 2008
- la poursuite de la montée en puissance du segment économique (+6% de CA ; marge de GOP en hausse de 2,5 pts)
- la bonne performance des Sofitel Marrakech et Essaouira (+17% et +7% de CA respectivement) qui compense la baisse constatée sur les hôtels de la ville d'Agadir (Sofitel, Coralia, Ibis).



Une stratégie de développement axée sur le segment économique

Conformément à la stratégie de son nouveau directoire, Risma finalisera les projets de développement en cours (Sofitel CCC et Sofitel Atlantic Agadir) et orientera dorénavant son développement sur des unités économiques, peu capitalistiques et offrant une rentabilité rapide et élevée. Risma prévoit ainsi de démarrer au cours du deuxième semestre 2010 la mise en oeuvre de son partenariat avec le groupe AKWA pour le développement du Réseau Etap Hôtel au Maroc.

L'enveloppe d'investissement sur la période 2010-2013 est estimée à 1,1 Mrds de Dh.

Un programme qui permettra à Risma d'asseoir sa position de leader sur le marché avec un parc de 40 hôtels à horizon 2013. Le Business Plan de Risma prévoit un doublement du chiffre d'affaires et une marge nette de 15% dans quatre ans.

Risma compte enfin profiter de la génération escomptée de cash flow pour accélérer la rémunération de ses actionnaires et leur faire bénéficier des résultats de l'ambitieux programme de développement réalisé par Risma depuis sa création.

L'injection de ressources financières nouvelles

En vue de financer son programme de développement à venir, le Conseil de Surveillance de Risma, a autorisé, sur proposition du Directoire, une levée de fonds propres ou de quasi fonds propres pour un montant maximum de 350 MDH.

Les actionnaires membres du Conseil de Surveillance ont renouvelé leur confiance en exprimant leur intention de souscrire à cette opération à hauteur de 200 MDH.

Enfin, le Conseil de Surveillance a délégué au Directoire la fixation des modalités de cette opération ainsi que sa mise en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.